



Titre de sejour autant que parent d enfant francais

Par **benali**, le **28/07/2009** à **00:55**

Bonjour, je vis avec une femme française encore marier en instance de divorce j ai des jumeaux avec elle ils ont (2 mois)un garçon et une fille , je suis rentre en France illégalement j'ai fais une demande a la préfecture pour une demande de titre de séjour autant que parent d enfant français .je voudrais savoir comme je n'ais pas le visa est ce que sa va etre accepter ou non ?merci Tunisie

Par **ovidias**, le **28/07/2009** à **08:14**

bonjour , je laisse anais 16 vous répondre mais je voulait juste vous demandé svp de nous tenir au courant dans la suite de vos démarches car je suis dans le meme cas que vous merci.